

ORGANISATION DE LA PRÉVENTION

Les techniques d'identification des risques

L'ANALYSE DE LA SÉCURITÉ DES TÂCHES



La nature de certaines tâches ou de certains postes les rend plus à risques de provoquer des lésions professionnelles. Pour prévenir les accidents et les maladies du travail qui y sont reliés, il faut bien connaître les conditions qui prévalent lors de l'exécution de ces fonctions. Une technique

d'identification des risques comme l'analyse de la sécurité des tâches peut s'avérer très intéressante. Quatrième d'une série de sept, cette fiche définit l'analyse de la sécurité des tâches, en présente les avantages et décrit les étapes de réalisation de ce type d'analyse.

LES TECHNIQUES D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Inspection en milieu
de travail

Compilation et analyse
des statistiques

**Analyse de la sécurité
des tâches**

Enquête et analyse des accidents

L'analyse de la sécurité des tâches est une technique d'identification des risques dite « **préventive** » parce qu'elle intervient avant que les événements ne se produisent. C'est aussi une technique « **analytique** » puisqu'en plus de décrire les situations à risques, elle en fait l'analyse. Il existe d'autres formes d'analyse des tâches et des postes comme :

- l'analyse des tâches critiques
- l'analyse ergonomique
- etc.

Il apparaît peu réaliste d'aborder tous ces types d'analyse dans une seule fiche technique. C'est pourquoi nous nous attarderons plus particulièrement à l'analyse de la sécurité des tâches.

QU'EST-CE QUE L'ANALYSE DE LA SÉCURITÉ DES TÂCHES?

L'analyse de la sécurité des tâches est une méthode d'analyse structurée permettant d'identifier les risques reliés aux différentes étapes de réalisation d'une tâche afin de les éliminer ou de les contrôler.

Saviez-vous que

Lorsque l'on développe une procédure sécuritaire de travail comme pour le travail en espace clos, on passe inévitablement par l'analyse de la sécurité de la tâche, même si la démarche nous semble moins formelle.

POURQUOI FAIRE L'ANALYSE DE LA SÉCURITÉ DES TÂCHES?

L'analyse de la sécurité des tâches amène de nombreux avantages, en voici quelques-uns :

- éliminer ou contrôler les risques de lésions professionnelles;



- développer des méthodes de travail sécuritaires et efficaces;
- identifier les habiletés préventives des travailleurs et les intégrer dans la réalisation des tâches;
- identifier les améliorations à apporter aux équipements, aux machines et à l'aménagement du poste;
- élaborer un programme de formation qui réponde aux véritables besoins des travailleurs et de la municipalité;
- identifier les besoins en ce qui concerne les équipements de protection individuels et collectifs;
- favoriser l'implication des travailleurs et des gestionnaires en santé et en sécurité du travail;
- démontrer l'importance que la direction accorde à la santé et à la sécurité de ses travailleurs.

2. Le choix de la méthode d'analyse

Le choix de la méthode de cueillette d'informations sera influencé par la disponibilité des ressources humaines et matérielles, ainsi que par sa faisabilité (par exemple, il peut être difficile d'observer l'exécution d'une tâche en situation d'urgence). Les deux méthodes les plus utilisées sont l'observation et la discussion. Elles peuvent se concrétiser de différentes façons :

- un ou plusieurs observateurs identifient les étapes et les risques;
- une discussion a lieu à partir de la description que font les travailleurs de leurs tâches et des risques qu'ils identifient;
- en interrogeant l'opérateur du poste sur les étapes et les risques reliés à l'exécution de son travail.

Lorsque cela est possible, il existe une façon de procéder fort intéressante et très enrichissante qui consiste à allier les deux méthodes :

- l'observation est faite par une ou plusieurs personnes, suivie d'une discussion avec des personnes ayant une bonne connaissance du travail (travailleurs, superviseurs) et, si nécessaire, on s'associe des spécialistes tels qu'un ingénieur, un responsable de la maintenance, etc.



Pour réaliser l'analyse de la sécurité des tâches, des outils peuvent nous aider. L'utilisation d'une caméra vidéo permet de filmer l'exécution de la tâche, et, lors de l'analyse, d'en revoir le déroulement à volonté. Pour être efficace, cette façon de faire exige l'accord des personnes concernées et l'approbation du comité de santé et de sécurité. L'utilisation d'une grille d'analyse peut aussi faciliter le travail.

EXEMPLE D'UNE GRILLE D'ANALYSE

ÉTAPES	RISQUES	MESURES CORRECTIVES	RESPONSABLES	ECHÉANCIER
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

ÉTAPES DE L'ANALYSE DE LA SÉCURITÉ DES TÂCHES

choix des tâches à analyser

choix de la méthode d'analyse

division de la tâche en étapes-clés

identification des risques

élaboration de mesures d'élimination ou de contrôle

validation de l'analyse et des correctifs

formation des travailleurs

suivi, mise à jour et évaluation

1. Le choix des tâches à analyser

L'analyse de la totalité des tâches dans une organisation ne semble pas une décision rentable et réaliste compte tenu de l'investissement en termes de temps, d'énergie et d'argent que cela exigerait. Des priorités doivent être identifiées. Certains critères peuvent nous aider :

- le potentiel de risque à la santé et à la sécurité (le potentiel de gravité, la fréquence et la durée d'exposition, le nombre de travailleurs exposés et la probabilité de répétition de l'événement);
- l'historique des lésions professionnelles (fréquence et gravité des accidents avec ou sans perte de temps);
- la création ou la modification d'une tâche;
- l'installation ou la modification d'un équipement;
- l'utilisation d'un nouveau procédé ou la modification d'un procédé;
- les besoins exprimés par l'employeur, le syndicat, les travailleurs ou le comité de santé et de sécurité;
- autres (demande faite par un inspecteur de la CSST, etc.).

Par exemple, le choix d'analyser des tâches telles que le changement de couteau sur une surfaceuse ou le travail dans une tranchée serait sûrement très approprié.

3. La division de la tâche en étapes-clés

Pour procéder à l'analyse de la tâche, il faut la décomposer en ses principales étapes. La majorité des tâches, même complexes, peut être décomposée en un maximum de 15 étapes. Il faut décrire les étapes dans l'ordre chronologique de réalisation.

4. L'identification des risques

Pour chacune des étapes-clés, il faut identifier les risques de lésions professionnelles. Il s'agit de vérifier si une déficience de l'une ou l'autre des composantes du travail peut poser un problème.

COMPOSANTES DU TRAVAIL



5. L'élaboration de mesures d'élimination ou de contrôle des risques

Pour chacun des risques identifiés, il faut recommander une mesure permettant de contrôler ou d'éliminer le risque de lésions. Les mesures pour corriger la situation peuvent entraîner des modifications aux différentes composantes du travail. L'idéal demeure toujours l'élimination à la source. Mais lorsque cela n'est pas possible, on peut tout de même contrôler les risques de blessures par l'élaboration de méthodes sécuritaires de travail. Il peut s'agir d'une procédure (description étape par étape de la méthode de travail) comme cela est nécessaire pour le travail en espace clos, ou d'une pratique de travail (ensemble de règles de sécurité permettant l'exécution d'une tâche sans que les étapes soient nécessairement réalisées dans un ordre précis) comme pour l'opération d'un chargeur sur pneus.



6. La validation des correctifs

La validation consiste à présenter les mesures identifiées aux travailleurs qui effectuent la tâche et aux

superviseurs concernés. Il s'agit dans les faits de s'assurer que les mesures recommandées sont réalistes et fonctionnelles et qu'on a rien oublié.

7. La formation des travailleurs

Très souvent, la réalisation d'une analyse de la sécurité des tâches entraîne l'élaboration d'une nouvelle méthode de travail. Ainsi, il est probable que les modifications apportées à la réalisation de la tâche nécessitent la formation des travailleurs concernés. Il s'agit d'une phase importante afin que les travailleurs qui exécutent la tâche connaissent bien les règles de sécurité et les respectent.

8. Le suivi, la mise à jour et l'évaluation

Cette étape nous assure que les correctifs suggérés seront mis en place. À chacune des mesures, il faut associer un responsable et un échéancier. Quant à l'évaluation, elle permet de vérifier si les analyses de la sécurité de la tâche ont atteint les objectifs visés (diminution des accidents, satisfaction des gens, etc.).

Il faut s'assurer aussi de la mise à jour des analyses de tâches afin d'éviter qu'elles deviennent désuètes. Ainsi, elles devraient être vérifiées à fréquence régulière ou dès qu'il y a :

- modification de la tâche,
- modification d'un équipement,
- modification d'un procédé,
- accident de travail.

Conclusion

Bien que ses avantages soient nombreux et justifient l'investissement, l'implantation d'un programme d'analyse de la sécurité des tâches n'est généralement pas la première activité d'identification des risques qu'une organisation met en place. Cependant, elle peut être réalisée de façon ponctuelle pour certaines tâches considérées plus à risques, comme par exemple le travail dans un espace clos ou dans une tranchée. Associée à d'autres moyens d'identification des risques, elle permet d'assurer des lieux de travail sains et sécuritaires.

Réalisation : Michèle Bérubé, conseillère, APSAM
mberube@apsam.com 2004

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Remerciements : L'APSAM remercie l'arrondissement Montréal-Nord pour les photos.

Nota : Bien que cette fiche ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu ou des produits ou services mentionnés. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent amener à adapter le contenu. Toute reproduction d'un extrait de cette fiche doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.

Pour communiquer avec l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « affaires municipales » : Région de Montréal : (514) 849-8373
De partout au Québec : 1 800 465-1754 <http://www.apsam.com>

Exemple de procédure d'analyse de la sécurité des tâches

1. Objectif

Afin de bien identifier les risques présents dans son milieu de travail et de prévenir ainsi les lésions professionnelles, la Municipalité XYZ met en place un programme d'analyse de la sécurité des tâches. Les résultats visés ne pourront être atteints sans l'application d'une démarche structurée et la participation active des travailleurs et des superviseurs.

La procédure qui suit précise les modalités d'application de cette démarche, ainsi que les responsabilités de chacun.

2. Actions initiales

Identification des tâches à risques :

- Chaque superviseur, assisté de son équipe de travail, verra à identifier dans son secteur les tâches présentant des risques de lésions professionnelles.
- Le comité de santé et de sécurité prend connaissance de la liste élaborée dans les différents secteurs, la complète à l'aide des registres des statistiques des lésions professionnelles et des rapports d'enquête et d'analyse des accidents.
- La liste définitive est remise au directeur du service pour approbation.

3. Tâches à analyser

Toutes les tâches identifiées à l'étape précédente seront analysées à raison de 3 tâches par année par service. Le comité de santé et de sécurité établit annuellement les priorités pour chacun des services.

Les critères utilisés sont :

- le potentiel de risques et les conséquences possibles;
- le nombre de travailleurs impliqués;
- la fréquence et la gravité des accidents.

4. Personnes responsables de l'analyse des tâches

Un groupe de travail est formé par deux travailleurs qui exécutent la tâche, ainsi que leur superviseur. Si la complexité de la tâche l'exige, le groupe peut s'adjoindre des membres experts.

Le comité de santé et de sécurité assure la coordination du projet.

Le directeur du service assure le suivi du projet.

5. Quand effectuer l'analyse des tâches

Les analyses se font les mardis, mercredis ou jeudis.

Le nombre de séances d'observation varie selon les besoins.

Avant de commencer l'observation, le superviseur s'assure que le travail effectué correspond au travail habituel.

6. Où effectuer l'analyse des tâches

L'observation se fait sur les lieux de travail. La discussion et l'analyse ont lieu dans la salle de conférence.

7. Comment effectuer l'analyse des tâches

- Recueillir les informations pertinentes sur les équipements, le matériel et les matières dangereuses utilisés et procéder à l'observation de la tâche

- Diviser la tâche en ses étapes-clés
- Identifier et analyser les risques d'accidents
- Recommander les mesures nécessaires
- Compléter le rapport

8. Validation de l'analyse et des correctifs

Le rapport est rédigé par le superviseur sur le formulaire prévu à cet effet et est approuvé par toute l'équipe de travail.

Une copie du rapport est expédiée pour approbation au :

- directeur du service
- comité de santé et de sécurité

Si des modifications sont apportées, le rapport est retourné à l'équipe de travail pour validation.

Le rapport final est informatisé et conservé au Service des ressources humaines. Une copie papier est remise au superviseur concerné et au directeur du service.

9. Suivi des mesures

Le rapport doit mentionner un échéancier, ainsi qu'un responsable pour l'application de chacune des recommandations formulées.

Le superviseur est chargé d'assurer le suivi de ces recommandations.

Lors de ses réunions, le comité de santé et de sécurité suit l'état d'avancement de l'application des mesures.

10. Formation des travailleurs

C'est le superviseur qui a la responsabilité de former les travailleurs sur les nouvelles méthodes de travail.

11. Mise à jour des analyses de tâches

Par le superviseur, à tous les deux ans ou dès que :

- des modifications sont apportées à un équipement, à l'environnement, au procédé, ainsi qu'à la tâche elle-même;
- survient un événement avec ou sans perte de temps.

Votre comité de santé et de sécurité

Coprésident patronal

Coprésident syndical

